

RECU LE 28 SEP. 2023

035726

Ecolo
GROUPE ECOLO - PARLEMENT BRUXELLOIS

Interpellation de M. Ahmed Mouhssin, député Ecolo à M. Rudi Vervoort, membre du Collège en charge de la Culture

Concerne: ~~Les difficultés d'avancement du projet de musée de l'Immigration bruxellois~~

Les difficultés d'avancement du projet de musée des migrations bruxellois

Monsieur le Ministre Rudi Vervoort,

Je tiens tout d'abord à insister de nouveau sur l'importance cruciale de la création d'un musée de l'Immigration à Bruxelles. J'ai sans cesse interpellé, aussi bien vous que vos prédécesseurs, depuis Charles Picqué en 2010, en passant par Rachid Madrane en 2013, et ensuite vous-même depuis 2019. Notre ville, en tant que capitale de la Belgique et de l'Union européenne, est le reflet d'une diversité culturelle exceptionnelle. Avec près de 180 nationalités présentes et un tiers de la population qui ne possède pas la nationalité belge, Bruxelles est un véritable melting-pot de cultures, traditions et histoires personnelles. Cette diversité est l'une de nos forces les plus précieuses et elle mérite d'être célébrée et mise en valeur. Le Musée de l'Immigration, en plus de présenter l'histoire riche et complexe des migrations vers Bruxelles, pourrait servir de catalyseur pour la compréhension interculturelle, favorisant ainsi la cohésion sociale et le respect mutuel au sein de notre société. Il pourrait également contribuer à sensibiliser les générations futures aux enjeux liés à la migration, à la diversité et à l'inclusion.

Cependant, malgré la reconnaissance de cette importance, le projet d'un musée de l'Immigration à Bruxelles semble avoir stagné pendant de nombreuses années sur le plan politique. Il y a eu des promesses, des déclarations d'intérêt et des annonces, mais, jusqu'à présent, aucune action concrète n'a été entreprise pour faire avancer ce projet essentiel. Le Musée de l'Immigration est devenu une idée longuement attendue, mais jamais réalisée. Face à ces préoccupations, un groupe de travail a été constitué. Il semble cependant que ce groupe ait rencontré de nombreux obstacles dans l'exécution de sa mission. Nous avons eu l'occasion d'auditionner plusieurs membres de ce groupe de travail, et les réponses reçues ont été interpellantes.

Le groupe de travail a été auditionné en commission, et l'un des intervenants a indiqué une "absence de cadre" pour leur action, je cite: *"je pense que c'est un cadre quand-même qui est assez singulier d'un groupe de travail qui a fonctionné au sein du cabinet"*. Ensuite, il a mentionné une "absence de mission" précise, il a indiqué: *"il n'y avait pas de mission on avait pas de lettre de mission"* et *"on est des personnes qui ont été réunies à un moment donné pour discuter [...] d'autres qui avaient lancé une initiative"*. De plus, le processus de rapport est flou: *"ce qui est appelé un rapport [...] je ne sais même pas si on est en charge de faire un rapport puisqu'on nous a pas demandé non plus de faire un rapport"*.

Enfin, il a souligné l'"absence de budget" comme un obstacle majeur: *"Moi je veux bien avoir toutes les ambitions que vous voulez mais si on n'a pas un budget en fait c'est difficile de voir le cas de l'ambition"* et *"ce qui manque depuis le début c'est et c'est et c'est vrai depuis 2004 [...] dans les réunions nous avait dit qu'il y avait pas de budget"*.

Il conclut en demandant un cadre clair pour leurs actions: *"si vous voulez qu'on réfléchisse à ça fixez un cadre mais ne dites pas c'est un objectif sans cadre parce que ça ça va pas."*

La comparaison entre les accords de 2014-2019 et de 2019-2024 est révélatrice de l'importance de la clarté et de la précision dans la formulation des intentions gouvernementales. Dans l'accord de 2014-2019, la volonté politique était manifeste et concrète. Les projets y étaient énumérés de manière explicite, l'ouverture du Musée d'Art Moderne et contemporain dans le bâtiment Citroën, place de l'Yser, la concrétisation de la Maison de l'Histoire Européenne dans le Parc Léopold et les plans pour un grand musée de l'Europe, l'ouverture du Temple de la Bière à la Bourse.

Chaque intention était accompagnée d'une volonté politique forte, ce qui a conduit à la mise en œuvre réussie de ces projets. À l'inverse, l'accord de 2019-2024 présente une formulation vague concernant le projet d'un musée ou d'un espace muséal dédié à la migration : "Afin de valoriser une image positive de la migration, le Gouvernement soutiendra toute initiative..." Cette absence de précision et de directive explicite, s'est reflétée sur le travail de du groupe de travail.

Tout d'abord, il y a eu un manque de clarté concernant la mission qui leur a été confiée. Sans directives précises, il est difficile pour le groupe de travail de définir des objectifs clairs et d'œuvrer efficacement. D'ailleurs, ce problème vous a été signalé par ce groupe dans un courrier en 2021. De plus, il a été rapporté que le groupe de travail a rencontré des difficultés pour établir une méthodologie solide face à un projet d'une telle envergure. Les défis inhérents à la création d'un musée de l'Immigration ne doivent pas être sous-estimés, et une méthodologie robuste est essentielle pour guider le processus. Il a aussi été relevé que le groupe de travail n'a tenu que cinq réunions pour discuter de ces questions cruciales, à la dernière réunion, il n'y avait que trois personnes. Les ressources financières allouées à ce groupe étaient de 90 000 euros. Or, les membres du groupe de travail ignoraient qu'ils disposaient de ces ressources financières. Ils n'ont d'ailleurs effectué qu'une visite de musée, celle du musée de la migration à Molenbeek.

En septembre 2022, suite à l'une de mes interpellations, vous avez présenté les axes principaux du projet de musée des migrations. Votre cabinet avait organisé une réunion avec un groupe d'experts pour discuter de la méthodologie de travail, dans le but de préciser davantage les objectifs du musée des migrations. Vous avez alors évoqué l'objectif d'identifier un partenaire qui pourrait atteindre les objectifs et réaliser les indicateurs-clés de performance sur un horizon de cinq ans et à cette fin, le gouvernement devra allouer un financement à l'opérateur concerné,

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes :

- Pourquoi le groupe de travail chargé du projet du musée de l'Immigration n'a-t-il pas reçu une lettre de mission claire?
- Comment expliquez-vous les défis méthodologiques rencontrés par ce groupe?
- Quelle est, selon vous, la capacité d'accueil idéale pour ce musée et quels groupes cibles souhaitez-vous toucher en priorité?
- Avez-vous déjà identifié des sites potentiels pour accueillir ce musée?
- Si oui, des pré-études de faisabilité ont-elles été réalisées pour évaluer leur adéquation aux besoins du musée ?
- Comment qualifieriez-vous la collaboration entre le groupe de travail, votre cabinet, et l'administration compétente?

- Pourriez-vous clarifier ce que vous entendiez par « identifier un partenaire qui pourrait atteindre les objectifs et réaliser les indicateurs-clés de performance à un horizon de cinq années »?

Je vous remercie pour vos réponses,

Ahmed Mouhssin

Député Ecolo

Mouhssin